



Demande de payer 9 mois de loyer d'avance

Par **fredo**, le **05/07/2011** à **17:42**

Bonjour,

je viens de payer 9 mois de loyer d'avance 7 plus deux mois de cautions pour prendre un logement , je suis artisan je n'avais pas le temps de négocier quoi que ce soit et était pris par le temps

est ce légal et ai je des recours si cela ne l'est pas merci